

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES

DELIBERATION

Séance du 21 novembre 2024

OBJET :
Décision modificative n° 2 au budget 2024

Rapporteur : Pascal LAURENT

EXPOSE DES MOTIFS

La présente décision modificative au budget de l'exercice 2024 propose d'opérer des virements de crédits comme suit :

En dépenses de fonctionnement :

- Chapitre 68 - « Dotation aux amortissements » : + 550,00 €

Il est proposé d'inscrire des crédits supplémentaires sur ce chapitre pour permettre la constitution d'une provision pour restes à recouvrer.

- Chapitre 65 - « Autres charges de gestion courante » : - 550,00 €

Il est proposé d'annuler des crédits sur ce chapitre à hauteur des crédits inscrits en dépense considérant les besoins réels de crédit sur ce chapitre.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre-Article-Désignation	Dépenses	Recettes
Chap. 68 – Dotations aux provisions	+ 550,00 €	
6817 – Dotations aux dépréciations des actifs circulants		
Chap. 65 – Autres charges de gestion courante	- 550,00 €	
6542 – Créances éteintes	- 500 €	
6541 – Admission en non-valeur	- 50 €	

La présente décision modificative est équilibrée en dépenses et recettes à 0 € en section de fonctionnement.

PROPOSITION

Il est proposé aux membres du Comité de la Caisse des Ecoles d'approuver la décision modificative n° 2 au budget 2024 telle que définie dans le tableau ci-dessus.

DELIBERATION

Le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 27 NOV. 2024

Pour Extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

